



**“Mieux connaître
les associations bisontines
pour mieux anticiper
leurs évolutions”**

Les partenaires des observatoires

PREMIERS REPÈRES SUR... les associations de Besançon

Le travail de présentation et de cadrage du tissu associatif de la ville de Besançon présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le RNMA¹. Cette démarche résulte du constat de l'absence (ou du caractère très disparate) des données relatives aux associations au niveau local comme aux autres niveaux².

Pour tenter de répondre aux questions que se posent légitimement les acteurs associatifs eux-mêmes mais aussi leurs partenaires publics ou privés, différentes initiatives locales ont vu le jour, cherchant à mesurer et caractériser le secteur associatif local. Ces initiatives ont souvent conduit à des résultats qui sont davantage le produit des méthodologies utilisées que de différences réelles entre les tissus associatifs.

Partant de ce constat, le réseau a souhaité établir une méthodologie commune, avec notamment la construction d'un questionnaire commun aux différentes villes ayant participé à ce travail. Ainsi le travail qui a été réalisé dans ce document s'appuie sur trois sources de données :

- les enregistrements des créations d'associations enregistrées dans les sous-préfectures et disponibles sur le Journal Officiel,
- les données relatives à l'emploi salarié dans les associations fournies par l'UNEDIC,
- les résultats de l'enquête conduite auprès des associations de la ville de Besançon à partir du questionnaire commun construit par le RNMA.

Au cours du second semestre 2007, 188 associations bisontines ont répondu au questionnaire proposé par le RNMA. La représentation de tous les types d'associations ne pouvant être parfaite, certaines précautions ont été prises dans l'interprétation des résultats ; elles sont indiquées dans le corps du texte. Cet échantillon a permis d'esquisser un premier profil des associations bisontines. Les associations employeurs ayant été particulièrement nombreuses à répondre à cette enquête (près de 47% des répondants), nous distinguerons au besoin les particularités concernant les associations sans salariés et les associations employeurs.

Viviane Tchernonog

Les créations d'associations bisontines	2
L'emploi salarié dans les associations bisontines	3
Le profil des associations bisontines	4
Gouvernance des associations bisontines	6
Conclusion	8

Sommaire

Sous l'impulsion du RNMA (Réseau national des Maisons des Associations), la Ville de Besançon a souhaité s'inscrire dans une démarche d'observation de la vie associative.

Le Centre 1901, service municipal de soutien à la vie associative, lieu de conseils et de formations, a ressenti en effet le besoin de mieux connaître l'environnement associatif local, afin d'assurer ses missions avec plus d'efficacité et d'adapter ses actions aux besoins repérés.

En effet, comment aider les associations sans vraiment connaître leurs évolutions ?

L'observatoire nous a semblé un outil pertinent. Le sérieux de la démarche et les partenaires investis aux côtés du RNMA (Laboratoire Matisse du CNRS, Chorum, Fonda notamment) sont le gage du travail de qualité réalisé.

Je n'oublie pas, bien évidemment, les associations qui ont accepté de participer à cette démarche et ont rempli le questionnaire proposé. Leurs réponses répertoriées, analysées nous permettront d'anticiper, d'ajuster nos actions, notre soutien, en direction du monde associatif bisontin.

Danielle Poissenot

Adjointe au Maire, Déléguée à la Vie associative

1. Réseau National des Maisons des Associations.

2. Les tentatives de cadrage du monde associatif se heurtent très vite à l'absence de répertoire local des associations, à partir desquelles des enquêtes pourraient être conduites, ainsi qu'à la difficulté de questionner les associations et à la diversité des projets associatifs.

Quelques spécificités du territoire bisontin

Capitale de la région de Franche-Comté et Préfecture du département du Doubs, la ville de Besançon comptait 117 000 habitants en 2006, soit une perte de 600 habitants par rapport à 1999. Elle est la ville-centre de la communauté d'agglomération du Grand Besançon, composée de 56 communes (175 000 habitants).

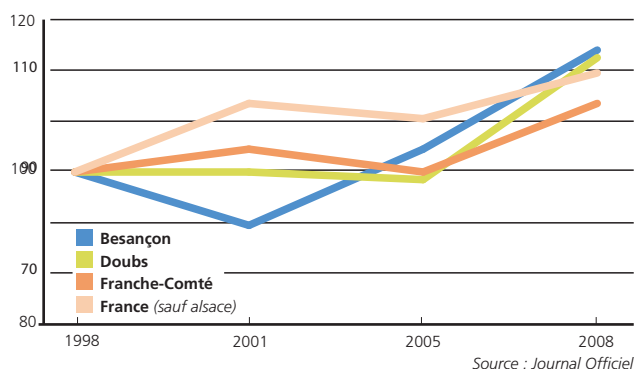
A la fin 2006, 54 000 emplois salariés sont recensés à Besançon, dont 1/3 dans la fonction publique (France : 25% environ). Cette situation résulte de la présence d'importants établissements liés à son statut de capitale régionale : Centre hospitalier universitaire, Université de Franche-Comté, collectivités territoriales et services déconcentrés de l'État. A la fin de l'année 2008, la ville, à très forte dominante tertiaire, compte environ 6 000 demandeurs d'emploi, soit un taux de chômage avoisinant les 7% (contre 7,5% en France).

Besançon jouit par ailleurs d'un patrimoine historique et culturel exceptionnel. Depuis 2008, la ville figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce contexte s'est révélé particulièrement favorable au développement de nombreuses manifestations culturelles et artistiques, dont certaines d'audience internationale.

Les créations d'associations bisontines

Des créations particulièrement dynamiques, concentrées à Besançon

G1-Evolution du nombre de créations d'associations à Besançon et sa région (base 100 = 1997)

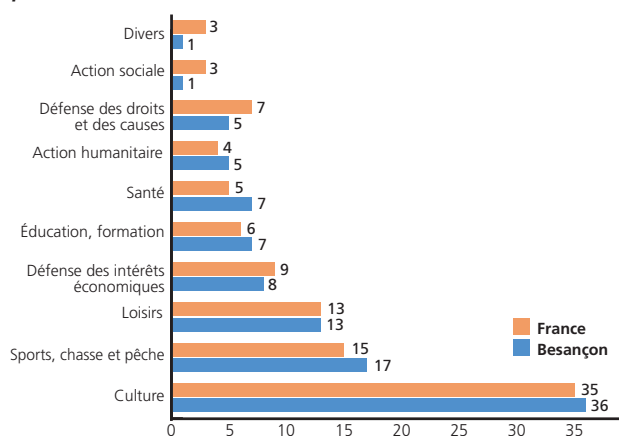


Entre 1997 et 2007, on observe une relativement faible croissance du nombre de créations d'associations en Franche-Comté. Comme dans d'autres régions françaises, l'année 2001 a constitué un léger pic dans le nombre de créations au niveau de la région (l'évé-

nement du centenaire de la loi de 1901 a pu encourager les porteurs de projets à créer leur association), mais elle a été suivie en 2002 par un nombre plus faible de créations, ce qui constitue une forme de "rat-trapage négatif". La ville de Besançon contribue grandement au dynamisme du secteur associatif local, puisqu'elle concentre plus de la moitié des créations d'associations du département entre 2001 et 2008, et plus du quart au niveau régional sur la même période. En 2008, son taux de créations d'associations annuel moyen pour 1 000 habitants³ est de 1,34 donc nettement supérieur à la moyenne nationale (1,1), et régionale (1,05).

Une majorité d'associations nouvelles dans les secteurs de la culture, du sport et des loisirs

G2-Nombre d'associations créées en 2008 par secteurs d'activités (en %)



170 associations bisontines ont déclaré leur création en 2008. Elles avaient la possibilité de se rattacher à plusieurs secteurs d'activités, ce qui explique un nombre supérieur de réponses (222). Les domaines d'activité des associations créées à Besançon cette année-là ressemblent quasiment trait pour trait aux tendances constatées au niveau national.

L'analyse des secteurs d'activité des associations sur la ville de Besançon témoigne de l'extrême dynamisme du secteur culturel qui arrive loin devant tous les autres secteurs avec 36% des associations créées sur la ville en 2008. Cependant, il est nécessaire d'émettre une réserve puisque ces associations culturelles, souvent liées à des événements ponctuels, ont une espérance de vie assez courte.

Les sports et les loisirs représentent la seconde tendance en matière de création associative mais à un niveau plus modeste, respectivement 17 et 13%. C'est ainsi qu'en termes de créations d'associations les deux tiers des associations créées en 2008 dans la

3. Ce taux annuel moyen est calculé à partir de la moyenne annuelle du nombre de créations d'associations sur la période 1998-2008, et du nombre moyen d'habitants recensés en 1999 et 2006 par l'INSEE.

ville de Besançon agissent dans les secteurs de la culture, des sports et des loisirs.

Un regard sur les territoires proches (arrondissement et département) montre de légères différences avec la ville de Besançon : il s'y crée en effet moins d'associations culturelles mais plus d'associations sportives.

Les associations de défense des intérêts économiques et de développement local ne concernent que 8% des créations d'associations du territoire à cette date. Ce dynamisme relativement faible est certainement lié aux nombreux dispositifs déjà existants mis en place par la municipalité.

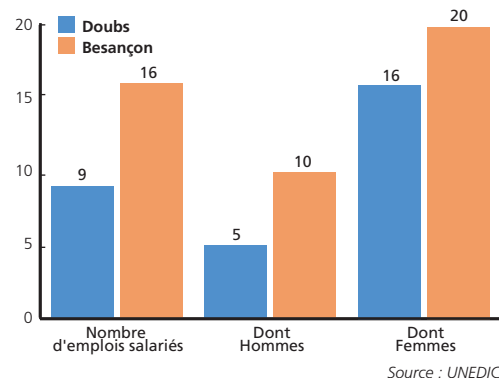
Enfin, le faible nombre de créations d'associations dans le secteur social et dans celui de la santé s'explique par le fait que ces secteurs sont souvent les plus anciennement structurés, et qu'ils concentrent une part importante des associations de grande taille.

L'emploi salarié dans les associations bisontines

Une contribution significative du secteur associatif au dynamisme de l'emploi local

Bien que les associations sans salariés représentent la très grande majorité des associations bisontines, il est important de souligner l'importance prise par l'emploi associatif non seulement dans le paysage associatif bisontin, mais, plus largement, dans le paysage de l'emploi local et départemental. En effet, l'évolution de l'emploi associatif au cours des années 2004 à 2007 est plus importante que dans les autres secteurs de l'activité économique. Le nombre d'établissements et d'emplois salariés a ainsi augmenté de plus de 6% entre 2004 et 2007.

G3 - Poids de l'emploi associatif dans l'emploi total (2007)



Ce dynamisme est particulièrement visible dans la ville même. En 2007, l'emploi associatif salarié représente plus de 15% de l'emploi local (5 960 personnes, ré-

parties entre 510 structures), contre un peu moins de 10% au niveau départemental. Entre 2004 et 2007, le secteur associatif a créé 345 emplois dans la ville de Besançon.

Cet emploi est pour les deux tiers féminin, ce qui représente un cinquième du total de l'emploi féminin sur la ville. Il est important de préciser de ce point de vue que, souvent, dans le secteur associatif les femmes occupent des emplois précaires, nécessitant pas ou peu de formation, ainsi que des postes à temps partiel (quart-temps, mi-temps, etc.). L'importante féminisation des emplois associatifs est donc à relativiser par les conditions d'exercice. Ce constat général vaut pour l'ensemble du tissu associatif national.

T1 - Structure de l'emploi associatif à Besançon en 2007

	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS
BESANÇON	Effectif 5 960	510
Femmes	68%	-
Hommes	32%	-
FRANCE	Effectif 1 677 000	171 800
Femmes	68%	-
Hommes	32%	-

Ces chiffres sont à comparer à l'évolution du nombre d'entreprises employeurs au cours de la même période sur la ville de Besançon : une progression de 6% en nombre entre 2004 et 2007 (plus 205 entreprises) entraînant une augmentation du nombre de salariés sur la ville de 1% environ (258 emplois additionnels).

Des établissements de petite taille

Tant sur Besançon que sur le département, les associations employeurs de moins de 10 salariés représentent les trois quarts des effectifs, et ceux de moins de 50 salariés de 95 à 97% des effectifs totaux.

Si l'on trouve en moyenne 12 salariés par établissement à Besançon (10 pour le département du Doubs, 8 environ pour la France), ce chiffre ne doit cependant pas occulter le fait que la part des petits établissements de moins de 4 salariés est très importante (près de 60%).

Un emploi essentiellement féminin et souvent précaire

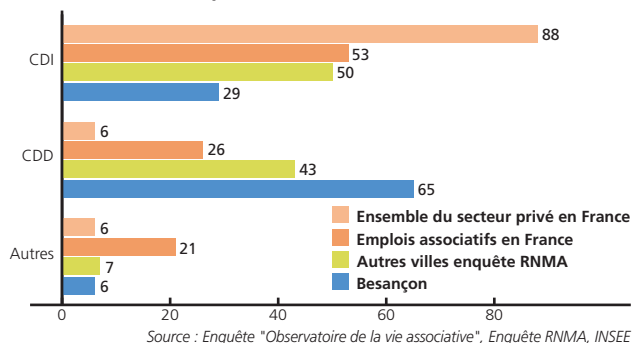
Les femmes sont donc largement majoritaires dans l'emploi associatif tant au niveau de la ville que du département (69%). On note même une accentuation de cette tendance : à Besançon, l'augmentation du nombre d'emplois féminins est quatre fois supérieure à celle des emplois associatifs masculins (+8% contre +2%).

L'explication de cette tendance réside dans le fait que l'emploi associatif est concentré dans le secteur social et médico-social (qui représente 1 salarié sur 2) ainsi que dans celui de l'aide à la personne. A noter que ce dernier secteur concentre aussi une part importante d'emploi féminin à temps partiel.

Ce dernier résultat peut être précisé par les données de l'enquête conduite auprès des associations locales. Ces données doivent être interprétées avec précaution : l'échantillon des associations interrogées est très restreint par rapport à l'ensemble des associations bisontines. Globalement, les données sur l'emploi associatif en France et l'enquête RNMA révèlent qu'un emploi sur deux dans les associations est de type CDI, alors que l'enquête menée sur Besançon n'en fait ressortir qu'un peu moins d'un tiers.

L'enquête sur Besançon montre un très fort recours aux contrats à durée déterminée (CDD). A titre de comparaison, 88% des emplois salariés (tous secteurs confondus) en France sont de type CDI et 6% des emplois de type CDD. La forte part des emplois à durée déterminée peut s'expliquer entre autre par le fait que de nombreuses associations ont une activité limitée ou saisonnière. Le secteur associatif bisontin compte également 6% d'emplois de statut divers (stagiaires, vacataires, etc.).

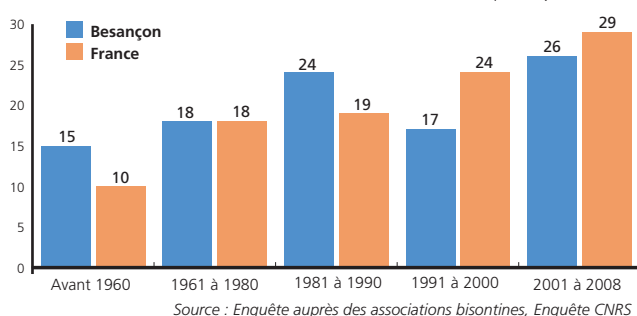
G4-Les formes d'emplois associatifs en 2007



Le profil des associations bisontines

Un tissu associatif relativement jeune

G5-Date de création des associations bisontines (en %)



Les associations qui ont répondu à l'enquête sont des structures jeunes, mais relativement moins qu'au niveau national. La décennie 1990 est marquée par un moindre dynamisme de créations. Près de 11 % des associations bisontines déclarent que leur création est le résultat de la reprise d'une autre association. Les créations d'associations ne sont donc pas synonymes de créations de nouvelles structures.

Un tissu associatif structuré orienté "tout public"

Le tissu associatif de Besançon apparaît structuré : 60% des associations déclarent adhérer à une fédération, un groupement ou à un point d'appui. Ce chiffre, supérieur à la moyenne nationale (56%), est encore plus important pour les associations employeurs (69%).

Les associations bisontines, dans leur grande majorité, s'adressent à des publics de tous types : pour tous âges, tout milieu social, quel que soit le degré de vulnérabilité des personnes. Seule une minorité d'entre elles s'adresse à des publics spécifiques : 22 % déclarent s'intéresser spécifiquement aux classes d'âge les plus jeunes, 9% aux personnes dépendantes ou handicapées, 8% aux personnes sans emploi, 15% aux personnes provenant d'un milieu social défavorisé.

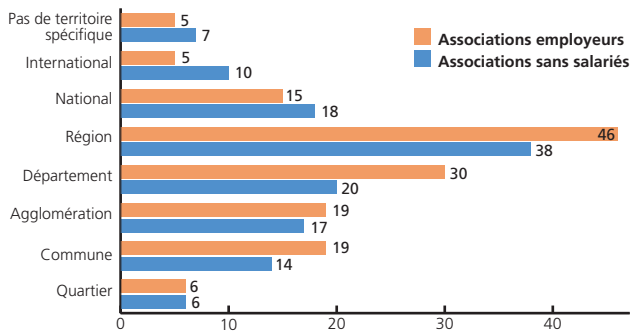
Un rayonnement qui dépasse le niveau local

Le rayonnement des associations est plutôt local : 37% des associations interviennent soit au niveau communal ou infra-communal, soit au niveau de l'agglomération. Il faut d'ailleurs souligner que ce cadre intercommunal a tendance à devenir un champ plus largement investi par le secteur associatif (17 % des associations).

Aspects plus inhabituels, qui marquent une forte spécificité du tissu associatif bisontin : environ une association sur quatre intervient à l'échelle du département, et 40 % au niveau de la région. L'importance des associations employeurs dans l'échantillon ne suffit pas à expliquer l'importance de ces chiffres car, parmi les associations sans salariés, on repère que 20% d'entre elles interviennent au niveau du département, 38% au niveau de la région.

Au niveau de la commune, deux types d'associations interviennent activement : les associations de loisirs et celles de sports. Les associations d'opinion, expression, défense des droits et des causes sont aussi très présentes à l'échelle locale ; ce sont souvent des associations de quartier. A l'échelle du département, les associations du secteur action sociale/santé sont relativement plus présentes.

G6-Rayonnement géographique des associations bisontines (%)

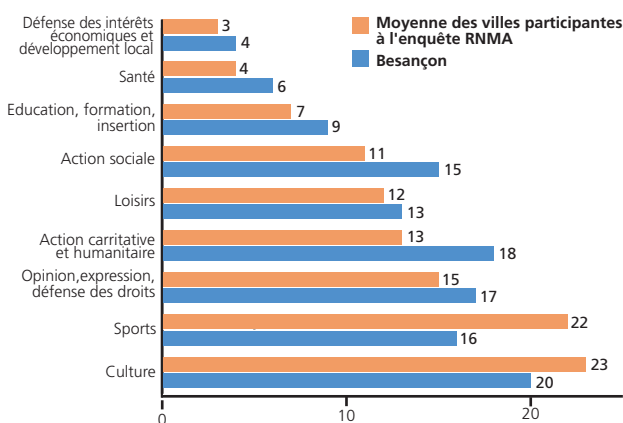


Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations

Un investissement à dominante sociale

A la question "Quels sont les motifs ayant conduit à la création de votre association ?", 57 % des associations répondent majoritairement "Défendre une cause ou un intérêt général". Si les domaines d'intervention des associations bisontines sont extrêmement diversifiés, les associations qui ont répondu au questionnaire sont relativement plus nombreuses que dans les autres villes à s'investir dans l'action caritative, humanitaire et sociale et se montrent un peu moins présentes dans les secteurs du sport et de la culture.

G7-Secteurs d'activités des associations bisontines (en %)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations, enquête RNMA

Une prédominance des petites structures

Si l'on se réfère au nombre de leurs adhérents, le profil des associations bisontines est assez proche de celui des associations des autres villes participant à l'enquête RNMA : un peu moins nombreuses pour les 20 à 50 membres et un peu plus pour les 50 à 100 membres.

T2-Répartition des associations bisontines selon le nombre d'adhérents (en%)

	BESANÇON	MOYENNE DES VILLES PARTICIPANTES À L'ENQUÊTE
Moins de 20	18	17
20 à 49	20	26
50 à 99	13	20
100 à 499	25	25
500 à 999	4	4
1000 et plus	9	8
Total	100	100

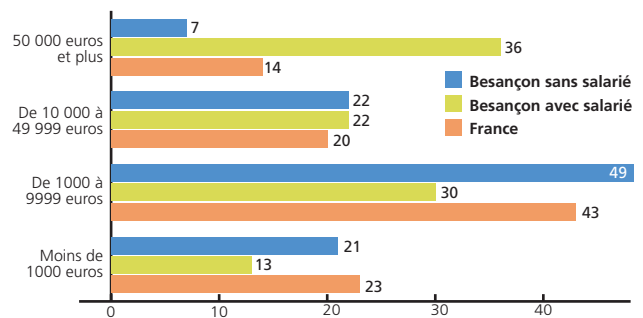
Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations, enquête RNMA

Près de 4 associations sur 10 comptent moins de 50 adhérents. Les associations du secteur sportif, des loisirs ainsi que de la culture sont traditionnellement les associations où les adhérents sont les plus nombreux. Les associations de l'action sociale/santé comptent souvent moins d'adhérents car, notamment, elles sont davantage professionnalisées et structurées. De plus, à la différence des associations de sports ou de loisirs, elles ne proposent pas d'activités pour lesquelles les personnes deviennent membres.

De manière générale, les associations employeurs comptent moins d'adhérents que les associations dites sans salarié. Il est important de souligner que ce tableau repose sur les réponses données par les associations, un adhérent pouvant adhérer par ailleurs à de multiples associations.

Des budgets relativement modestes

G8-Répartition budgétaire des associations bisontines (en %)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations, Le paysage associatif français, Viviane Tchermoung (2007)

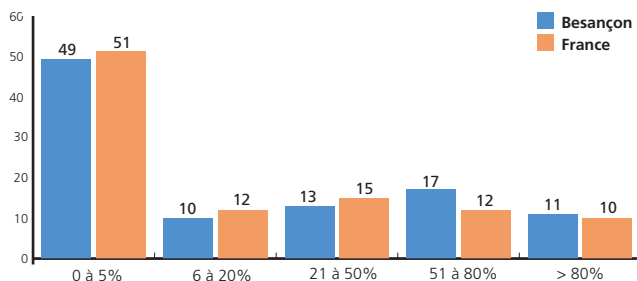
L'examen des budgets des associations met en évidence une très forte différence des niveaux moyens de ressources entre associations sans salarié et associations employeurs qui est une conséquence de la diversité des projets associatifs. Les associations sans salarié sont le plus souvent orientées vers l'intérêt de leurs membres adhérents. Au contraire, les associations employeurs développent surtout des actions en direction de publics différents des membres de l'association, publics qui présentent souvent des difficultés ou des fragilités particulières. Ainsi, les associations employeurs des secteurs de la santé et de l'action sociale apparaissent, globalement, comme les plus grandes associations. Parmi les associations sans salarié, ce sont traditionnellement les associations sportives qui ont les budgets les plus élevés.

Une forte asymétrie des contributions publiques aux budgets associatifs

La fréquence des financements d'origine publique est élevée parmi les associations ayant répondu à l'enquête (91%), très supérieure à la moyenne nationale (63%). La fréquence des relations financières entre les associations et les pouvoirs publics est globale-

ment élevée principalement en raison de l'action des communes. Cependant, la part des financements publics dans le budget global des associations bisontines reste faible. L'enquête RNMA nous indique qu'environ 60% des financements publics contribuent à moins de 20% des budgets associatifs. Cela est sans doute lié au fait que les communes établissent très souvent des liens de convivialité et de reconnaissance réciproque avec les associations. De tels liens se traduisent par un financement à caractère largement symbolique, ces financements étant bien sûr dans certains cas beaucoup plus importants. Les contributions publiques aux budgets associatifs bisontins sont très proches de celles que l'on constate au niveau national.

G9-Poids du financement public dans les budgets associatifs à Besançon (en %)



Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative" auprès des associations, *Le Paysage associatif français*, Viviane Tchernonog (2007)

Gouvernance des associations bisontines

Un profil personnel très sélectif

T3-Catégories socioprofessionnelles des membres du Bureau des associations bisontines (en %)

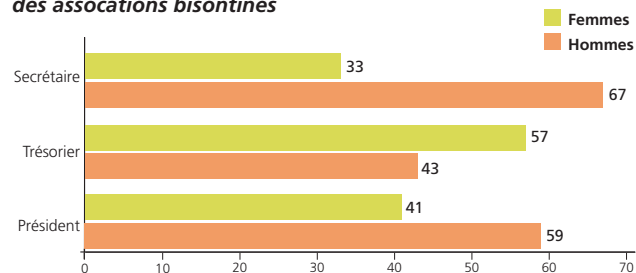
	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER
Agriculteurs	2	2	3
Chefs d'entreprises	8	1	6
Professions libérales	8	7	5
Enseignants	21	22	9
Cadres supérieurs	16	10	11
Cadres moyens	22	26	30
Employés	17	25	30
Ouvriers	4	3	4

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations

Le tableau ci-dessus nous montre une forte représentation des catégories supérieures et moyennes au niveau des présidences d'associations : elles représentent les trois-quarts des postes. Inversement, on relève une quasi-absence des ouvriers et des agriculteurs parmi les membres du Bureau. La composition socioprofessionnelle des Bureaux des associations bisontines est très proche de celle que l'on observe au niveau national. Ainsi la présidence des associa-

tions semble de façon générale être réservée aux personnes ayant de l'expérience professionnelle dans le management et la prise d'initiatives (cadres, chefs d'entreprises, professions libérales). Et ceci est d'autant plus vrai pour les associations employeurs, dont on a vu qu'elles représentaient une part substantielle de l'échantillon de l'enquête de 2007.

G8-La part des genres dans les instances dirigeantes des associations bisontines



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations

Le graphique 10 révèle une sous-représentativité des femmes dans les instances dirigeantes des associations bisontines. Si, à Besançon, seuls 33% des présidents sont des femmes, un certain rééquilibrage s'opère sur la fonction de secrétaire (57 % des postes de secrétaire sont occupés par des femmes sur Besançon, taux identique au niveau national) et, dans une moindre mesure, de trésorier (41% sur Besançon, 42 % au niveau national). Traditionnellement, les femmes sont moins bien représentées dans les associations sportives et mieux représentées dans les instances dirigeantes des associations culturelles.

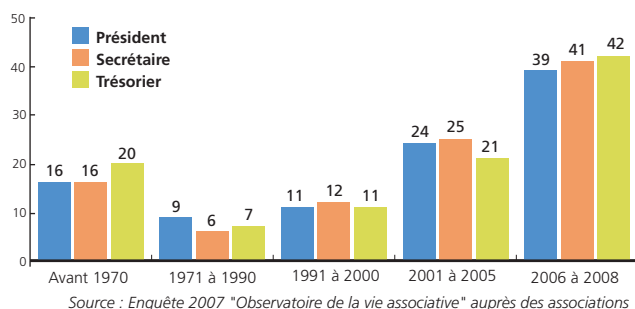
Une forte stabilité dans l'occupation des fonctions de direction

Un constat récurrent : il est difficile, à Besançon comme dans les autres villes enquêtées par le RNMA, de trouver des bénévoles acceptant des fonctions de direction. Quelle que soit la fonction, on constate une importante stabilité dans la durée de la composition des Bureaux.

Le graphique 11 nous apprend de ce point de vue deux choses. Tout d'abord, que les dirigeants en place depuis 8 ans ou plus représentent environ 40% des Bureaux en 2008. Ensuite, il ne semble pas exister de spécificité fonctionnelle en termes de turnover : quelle que soit la fonction, les taux d'ancienneté sont très similaires.

La mobilité est beaucoup plus importante dans les associations employeurs ; le renouvellement des principaux dirigeants semble plus fréquent que dans les autres associations. On retrouve en effet seulement 29 % de présidents fondateurs (contre 43 % dans les autres associations). La tendance est identique pour les postes de secrétaire et de trésorier.

G11-Ancienneté dans les fonctions de direction (en %)



insistent beaucoup plus sur les items "Allègement des contraintes ou des procédures administratives" (40%, contre 21% pour les associations sans salarié) et "Adaptation de la durée des aides publiques" (52% contre 17%).

Les demandes des associations aux acteurs publics

A la question "De quel type de bénévole a besoin votre association ?", les besoins exprimés portent prioritairement sur des fonctions d'animation et des fonctions techniques. La hiérarchie s'ordonne cependant de façon différente pour les autres besoins selon la nature de l'association :

- les associations employeurs ont besoin de bénévoles compétents en gestion et administration,
- les associations sans salarié recherchent des personnes capables d'assumer des fonctions de direction.

A priori curieusement, c'est le besoin en locaux qui est mis en avant par l'association pour renforcer sa viabilité, de façon plus importante encore que le besoin de recruter des acteurs salariés ou bénévoles. En fait, ce constat vaut pour la plupart des villes participant à l'enquête RNMA. Les autres besoins (communication, aides financières, allègement des procédures administratives) viennent ensuite. Les besoins concernant le développement des relations entre associations et la formation des bénévoles, voire l'aide technique pour la gestion, sont situés à un niveau d'importance inférieur.

T4-Eléments renforçant la viabilité du point de vue des associations bisontines (%)

La mise à disposition de locaux	46
Disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents	41
La création d'outils de communication (annuaires, sites, forum)	26
L'adaptation de la durée des aides publiques	26
Un allègement des contraintes ou des procédures administratives	26
La mise en place de coopérations Inter-associatives	20
Une formation continue pour les bénévoles	21
Une aide technique pour la gestion	18

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" auprès des associations

Si les besoins des associations employeurs sont proches de ceux des autres associations, ils diffèrent cependant sur deux points importants. Les premières



CONCLUSION

Ce document se veut un premier état des lieux général du tissu associatif de Besançon. Il met en évidence le dynamisme important des créations d'associations dans la ville au cours des dernières années. Cependant, actuellement, les chiffres de dissolution d'associations restent peu fiables, étant donné qu'une association n'est pas obligée de signaler sa dissolution. Des travaux ultérieurs devraient viser à combler ce manque d'informations.

La spécificité essentielle de ce tissu, par rapport aux autres villes ayant participé à l'enquête RNMA, réside dans son rayonnement géographique, qui déborde largement les frontières de la commune.

Cette première phase d'observation aura permis de rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale. Elle n'est cependant qu'une première étape. Il est en effet nécessaire que les acteurs locaux s'approprient ces données et qu'ils partagent désormais leurs points de vue et questions : quels aspects approfondir lors de nouvelles recherches ? Quels axes de réflexion pour mieux adapter le soutien et l'accompagnement du secteur associatif ? C'est ainsi que les observatoires locaux de la vie associative réaliseront leur but premier : connaître pour agir.

AUDAB - *“Le grand Besançon en chiffres”* numéro spécial septembre 2008 – hors série

INSEE - statistiques locales

V. TCHERNONOG (2007) - *“Les associations en France – Poids, profils et évolutions”*

CNCRES (2008) - *“Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions”* - Décembre.

MULLER L., FEVRE M. (2003), *“Une personne sur deux est membre d'une association en 2002”*

INSEE - PREMIERE n° 920.

MULLER L., FEVRE M. (2004) - *“La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles”* INSEE - PREMIERE n° 946.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2005) - *“Participation associative des salariés et temps de travail”*

Travail et Emploi n°101, janvier-mars, pp. 59-70.

PROUTEAU L., WOLF F.-C., (2002) - *“La participation associative au regard des temps sociaux”*

Économie et statistique, n° 352-353.

TABARIES M., TCHERNONOG V. (2007), *“La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales”* RECMA (Revue internationale de l'économie sociale), n° 303, pp. 10-29.

TCHERNONOG V., (2007) - *“Le paysage associatif français – Mesures et évolutions”* Dalloz- Juris Associations.



L'équipe du Centre 1901 propose aux bénévoles et responsables associatifs

Une aide juridique et technique sur la gestion de l'association : principes de la loi 1901, statuts, responsabilités, assemblée générale, délibérations...

Une assistance aux porteurs de projet de création d'une association : étude de faisabilité, aide à la rédaction des statuts...

Des conseils sur le financement et la comptabilité : subventions, prêts, remboursement de frais...

Un accompagnement personnalisé pour les ressources humaines (salariés et bénévoles), **système d'aide à la gestion de la paie** (tiers de confiance Urssaf).

Un appui à la communication : conseils, conception des outils de communications (affiches, plaquettes, flyers...),

- **Des formations et des rencontres**

Le Centre 1901 organise des formations et des rencontres/débats thématiques. Le programme est élaboré en fonction des besoins exprimés par les responsables associatifs. Il est consultable sur le site www.besancon.fr/centre1901.

- **Un fonds documentaire**

Des périodiques spécialisés sont à consulter ainsi que des livres et documents sur les thématiques de la vie associative.

- **Un annuaire des associations**

Ce répertoire recense par rubrique et par ordre alphabétique les associations bisontines qui en ont fait la demande. Il est consultable sur internet www.besancon.fr/centre1901

- **B'Rêves d'assos', le magazine de la vie associative à Besançon**

Le Centre 1901 édite chaque trimestre un magazine d'information et de promotion de la vie associative.



Centre 1901

35 rue du Polygone
25000 BESANCON

03 81 87 80 83

www.besancon.fr/centre1901



Réseau national des Maisons des associations

rnma@maisonsdesassociations.fr
www.maisonsdesassociations.fr

Les partenaires du RNMA

